

# La Loysance au Sud d'Antrain



Visorando



Randonnée n°3191977

Une randonnée proposée par Le randonneur breton

Située au confluent de la Loysance (ou Loissance) et du Couesnon, Antrain tient son nom de deux mots latins "Inter Amnès" qui signifient "au milieu des rivières". Ici, l'eau, la terre et les pierres font un fabuleux mariage pour vous offrir une balade des plus agréables. La Loysance s'impatiente déjà de vous entraîner dans ses facéties tourbillonnantes...

<b>Durée :</b>	4h25	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	14.15km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	130m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	131m		
<b>Point haut :</b>	105m	<b>Commune :</b>	Antrain (35560)
<b>Point bas :</b>	12m		

## Description

Parking situé Place du Champ de Foire, 5-7 Rue des Pungeoirs.

**(D/A)** Prendre l'Avenue Kléber par la droite puis poursuivre à gauche dans la Rue des Fossés.

### Balilage Rouge et Blanc du GR® 34

**(1)** Au carrefour, continuer tout droit puis tourner de suite à droite pour passer devant la Poste. Continuer tout droit dans un sentier herbeux en descente jusqu'à une rue.

*Hors circuit : en prenant à gauche, accès à la Fontaine de l'An II au bord de la Loysance. Par une petite boucle qui franchit la rivière, on revient alors sur la route de l'itinéraire.*

Prendre à droite puis à gauche dans la Rue de Pontorson. *En passant sur le pont qui enjambe la Loysance voir à gauche l'ancien lavoir-préau restauré par la commune.*

**(2)** Suivre sur la gauche la Route de Pontorson sur une petite centaine de mètres pour virer à droite sur la D15, Rue de Saint-Ouen. Prendre tout de suite le sentier à gauche orienté Nord-Est qui aboutit à une route agricole.

**(3)** Tourner à droite. Traverser la départementale D15 et poursuivre en face légèrement à droite. À son extrémité, le chemin qui devient sentier finit sur la départementale D296. Suivre celle-ci à droite sur 100 m pour prendre la route à gauche sur quelques centaines de mètres..

**(4)** Virer à droite et traverser le hameau. Juste après la dernière maison, suivre le sentier à droite qui, en descendant, conduit à la Voie verte à prendre à gauche. Longer la Loysance d'abord à main droite puis rapidement à main gauche.

Au travers des arbres, on peut apercevoir à main gauche, d'abord le Moulin du Rocher puis le Moulin de Folleville.

Poursuivre sur la Voie Verte jusqu'à un pont en pierre qui enjambe la Loysance.

**(5)** Quitter la Voie Verte par la droite. Suivre le sentier dans son demi-tour pour la franchir en passant sur le pont cité précédemment et se diriger vers le Nord-Est jusqu'à une route. Suivre celle-ci à droite sur 100 m et continuer à droite vers le Moulin de la Châtière et le Bas Manoir.

À hauteur du panneau indiquant le Moulin de la Châtière, continuer à gauche et passer sur le pont qui enjambe le Douétel.

### Balilage Jaune du circuit de la Loysance

## Points de passages

**(D/A) Parking Place du Champ de Foire à proximité du - Couesnon (fleuve)**

N 48.45941° / O 1.488995° - alt. 27m - km 0

**1 Jonction avec le GR 34 - à droite**  
N 48.461553° / O 1.486613° - alt. 41m - km 0.41

**2 Route de Pontorson - à gauche**  
N 48.462152° / O 1.479966° - alt. 12m - km 0.97

**3 Petite route - à droite**  
N 48.466142° / O 1.471684° - alt. 41m - km 1.75

**4 Route à droite**  
N 48.453715° / O 1.463575° - alt. 44m - km 3.43

**5 Abandon Voie verte - à droite vers le pont de la - Loissance ou Loysance (rivière)**  
N 48.435723° / O 1.451586° - alt. 47m - km 6.03

**6 Abandon du GR34 - tout droit**  
N 48.434047° / O 1.449376° - alt. 47m - km 7.22

**7 Départementale D155 - tout droit**  
N 48.427649° / O 1.460131° - alt. 80m - km 8.33

**8 Départementale D175 - tout droit**  
N 48.427653° / O 1.47277° - alt. 97m - km 9.44

**9 Jonction avec le GR39 - tout droit**  
N 48.432712° / O 1.481058° - alt. 87m - km 10.66

**10 Avant D155 - à gauche**  
N 48.453964° / O 1.48543° - alt. 43m - km 13.2

**(A) D/A Parking Place du champ de Foire**  
N 48.459425° / O 1.488992° - alt. 27m - km 14.15

(6) Juste après le pont, laisser le GR® partir à gauche et continuer tout droit. Ignorer à gauche la route vers la Pénaie et au carrefour de la Corderie, continuer tout droit. Passer les Champs Blancs et parvenir à la D155.

(7) La traverser **avec beaucoup de prudence**. Continuer en face et prendre tout de suite à droite avant les maisons un petit sentier presque orienté Nord qui longe la départementale. Il bifurque ensuite vers l'Ouest et longe une zone industrielle puis croise une route.

(8) Traverser toujours **avec prudence** une 2<sup>de</sup> départementale et poursuivre tout droit. Tourner deux fois à droite pour contourner la déchetterie et côtoyer un plan d'eau à main droite. Poursuivre vers le Nord.

### Balisage Rouge et Blanc du GR® 39

(9) Alors que le GR®39 arrive par la gauche, continuer tout droit. Longer la Saudraie, traverser les Fossés et poursuivre vers le Nord dans un chemin creux pour parvenir à une route. L'emprunter par la droite et continuer tout droit au croisement suivant. Poursuivre jusqu'à un carrefour.

(10) Virer à gauche quelques mètres avant la départementale et la longer sur 500 m. Avant les arbres à droite, obliquer à droite en prenant un escalier en rondins et traverser la départementale **avec prudence** pour prendre le sentier en face, légèrement à gauche. Traverser le Square du Champ Buffé et continuer par la route jusqu'au croisement.

### Pas de balisage

Prendre à gauche la Rue des Pungeoirs et retrouver le champ de foire à droite (D/A).

## Informations pratiques

### A proximité

[Le château de Bonnefontaine.](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-loysance-au-sud-d-antrain/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**